

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
17	18

Date de la
convocation
04/03/2022

OBJET
DE LA
DELIBERATION

VOTE DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2021

BUDGET UAC



REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 10 MARS 2022

**DELIBERATION N° 16
DU**

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-deux et le dix mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- J.-M. SARTEL (procuration à M. FILIPIAK)
- J.-C. MAZAUDIER (sorti après la présentation du CA)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le Compte administratif 2021 de l'UAC, puis il se retire et ne participe pas au vote. Madame Lisette RAVAT, première adjointe, est élue Présidente de séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le Compte administratif de l'UAC dressé par M. Jean-Claude MAZAUDIER, dont les résultats peuvent se résumer comme suit :

* Recettes de fonctionnement	106 995,44 €
* Dépenses de fonctionnement	42 413,26 €
* Excédent reporté de 2020	231 331,49 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021 + 295 913,67 €

* Recettes d'investissement	27 677,71 €
* Dépenses d'investissement	27 867,62 €
* Excédent reporté de 2020	318,04 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2021 + 128,13 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : + 296 041,80 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20220310-DE16-100322-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichage : 14/03/2022

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



La première Adjointe,
Lisette RAVAT

